



Tuesday Tasting Vieux Château Certan - Pomerol

Tuesday
22
NOVEMBER



20H00 | 160,00 € per person/



Vieux Château Certan appartient à la famille Thienpont depuis plus d'un siècle et compte parmi les plus anciens et prestigieux domaines du terroir de Pomerol.

Le vignoble se déploie sur 14 hectares d'un seul tenant sur la terrasse du « gunz » identifiée par le professeur Enjalbert comme l'un des plus grands terroirs viticoles du bordelais. La famille Thienpont travaille en totale symbiose avec la vigne et applique les méthodes les plus naturelles possibles pour les vinifications.

Alexandre et son fils Guillaume perpétuent aujourd'hui la longue lignée familiale avec l'ambition de préserver « *la beauté naturelle* » de **Vieux Château Certan**. Il met ainsi son exigence au service d'un vin dont le style enchante les connaisseurs dans le monde entier.

Menu

Vieux Château Certan 2011

Vieux Château Certan 2009

Jambon noir de Bigorre, crème de parmesan, oignon glacé

Vieux Château Certan 2007

Vieux Château Certan 2006

Poêlée de shitakés au balsamique, purée de topinambours et éclats de noisettes du Piémont

Vieux Château Certan 2005

Vieux Château Certan 2001

Onglet de boeuf de Galice, carottes naines et beurre de soja

Vieux Château Certan 2000

Fromages affinés de la Maison Cheese

www.caves-legrand.com

LEGRAND FILLES ET FILS - 1, rue de la Banque 75002 Paris - Tél : +33 1 42 60 07 12 Fax : +33 1 42 61 25 51 info@caves-legrand.com



Tuesday Tasting Vieux Château Certan - Pomerol

Tuesday
22
NOVEMBER



20H00 | 160,00 € per person/

En présence de **Guillaume Thienpont**

Les **Dégustations du Mardi** ont lieu au Salon Lucien Legrand, 7/11 Galerie Vivienne à **20 heures**.

Entrée recommandée par le 4, rue des Petits Champs Paris 11ème.

Réservation par email : degustation@caves-legrand.com

Réservation par téléphone : **01.42.60.07.12**

www.caves-legrand.com

LEGRAND FILLES ET FILS - 1, rue de la Banque 75002 Paris - Tél : +33 1 42 60 07 12 Fax : +33 1 42 61 25 51 info@caves-legrand.com